

Département des Pyrénées Atlantiques
Arrondissement de Pau
Commune de LONS

Délibération du Conseil d'Administration
Du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 29 avril 2026

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme DALÉAS, Mme ZINT, Mme ELHORGA,
Mme DURBECQ, Mme DARRIEUTORT, M. BATUT, Mme MAURIN,

Absente excusée ayant donné procuration :

Mme THIEUX-MORA a donné procuration à Mme DALÉAS

Absentes excusées :

Mme BLEAU-VERDIER, Mme VANCAUWENBERGÉ

Délibération n° 02-29042026

OBJET : Élection du ou de la Vice-Président(e) du CCAS

Vu le Code l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article L.123-6 ;

Vu la délibération n° 0501042026 du Conseil Municipal en date du 01 avril 2026 fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Considérant la nécessité de procéder à l'élection du /de la Vice Président(e) du CCAS dans le cadre du renouvellement des membres élus.

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder à cette élection.

Il est rappelé que le/ la Vice Président(e) préside en l'absence du Président le Conseil d'Administration.

« Monsieur le Président sollicite les candidatures à cette élection »

Mme DALÉAS Annie est seule candidate à ce jour.

Il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

- 0 abstention
- 9 voix pour

A l'unanimité, Mme DALÉAS Annie est élue Vice-Présidente du CCAS.

Fait et délibéré à LONS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du CCAS


Nicolas PATRIARCHE